

La lettre Cofrac

#29

février 2008

À la une

L'accréditation formellement reconnue

Grande nouvelle en vérité ! Le règlement européen sur l'accréditation a été adopté par le Parlement de Strasbourg le 21 février 2008.

Ce règlement dispose notamment que :

- l'accréditation est à considérer comme un service public, qu'elle s'effectue dans le domaine volontaire ou dans le domaine réglementaire ;
- l'accréditation est une activité à but non lucratif sans aucun caractère commercial ;
- il n'y a qu'un seul organisme d'accréditation par pays et la concurrence entre accréditeurs est interdite ;
- l'accréditation est reconnue comme moyen privilégié de la preuve de la compétence des organismes d'évaluation de la conformité. Tout État membre qui notifiera un organisme à Bruxelles sans que celui-ci ait été accrédité, devra justifier de la compétence dudit organisme.

Par ailleurs, il entérine le système européen d'harmonisation des pratiques d'accréditation et d'évaluation par les pairs mis en place

par EA (European Cooperation for Accreditation) afin de garantir l'équivalence des accréditations délivrées dans l'Union.

Quelles en sont les conséquences pour le Cofrac ?

Pour faire simple, on peut dire qu'elles sont à la fois nulles en termes d'organisation et immenses en termes de reconnaissance nationale et, par voie de conséquence, internationale.

Effectivement, dès sa création en 1994, le Cofrac a été conçu en respectant les recommandations de l'époque émises par la Commission de Bruxelles, à savoir un organisme national indépendant et impartial (*via* la participation active de toutes les parties intéressées), transparent et ouvert à tous en couvrant à la fois les domaines volontaire et réglementaire.

Depuis, le Cofrac a connu le succès que l'on sait, mais sa reconnaissance officielle comme unique organisme national d'accréditation

n'était pas possible tant que le statut de service public de l'accréditation n'avait pas été acté.

En conséquence, la reconnaissance du Cofrac comme organisme d'accréditation (mais pas comme L'ORGANISME NATIONAL D'ACCREDITATION) est encore aujourd'hui assurée *via* une convention renouvelable État/Cofrac, signée par six ministres.

Désormais, cette situation peut évoluer et un projet d'article de loi a été établi à cet effet.

On ne peut donc que se féliciter de cette avancée européenne qui, peut-être, permettra aussi de faire progresser au niveau mondial nos points de vue sur le concept même de l'accréditation. ■

DANIEL PIERRE > DIRECTEUR GÉNÉRAL

■ Trois questions à Hélène Mehay...

Responsable du pôle Chimie-Environnement au sein de la section Laboratoires du Cofrac

La Lettre Cofrac Cela fera bientôt un an et demi que vous avez pris en main le pôle Chimie-Environnement après y avoir travaillé plusieurs années en tant que responsable d'accréditation. Quels sont les principaux changements que vous avez pu noter depuis votre arrivée à la tête du pôle ?

Hélène Mehay Le principal phénomène que nous avons observé tient plus à l'économie du marché qui connaît de multiples regroupements sous les formes les plus diverses et compte *in fine* moins d'acteurs. Cette tendance, déjà présente depuis plusieurs années, a pris une réelle ampleur en

2007 avec de nombreux rachats ou fusions/absorptions de laboratoires, ce qui complexifie un peu notre travail d'évaluation. En outre, une concurrence plus forte s'exerce ainsi, ce qui engendre notamment plus de récusations d'évaluateurs techniques. Cette évolution s'accompagne d'un renforcement de la diversité de l'offre. On assiste à des transferts de compétences de site à site qui aboutissent à la création de sites spécialistes ou, à l'inverse, au rassemblement, si possible en un même lieu, de l'ensemble des compétences pour donner naissance à un site polyvalent « multi-spécialistes ». Les laboratoires se doivent aujourd'hui de pouvoir répondre à tout type de demande environnementale. Cela est d'autant plus vrai que les nouveaux marchés sont désormais nationaux, voire se jouent au-delà de nos frontières. Les organismes se donnent donc les moyens de s'adapter à cette nouvelle

donne, et, dans un contexte réglementaire fort, sollicitent de plus en plus le Cofrac pour étendre leurs portées d'accréditation.

La Lettre Cofrac Quelles sont les principales activités du pôle au quotidien ?

Hélène Mehay L'essentiel de notre activité est lié à l'environnement et aux matrices telles que l'eau, l'air, les boues, les sédiments, les déchets... On ne peut pas parler de croissance d'activité brutale ou fulgurante dans

ces domaines mais la croissance est pourtant là, de façon continue. Les laboratoires profitent quasiment systématiquement des évaluations de leur cycle

d'accréditation pour étendre leur portée d'accréditation, notamment au regard du nombre de substances recherchées (champ flexible) et de nouvelles méthodes plus performantes. Nous sommes d'ailleurs en phase de recrutement pour renforcer l'équipe afin de répondre au mieux aux besoins des laboratoires.

Nous apportons également de plus en plus notre appui aux pouvoirs publics, comme dans le cadre de l'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement. Certains secteurs sont en revanche assez stables comme le pétrole ou les BPL (Bonnes Pratiques de Laboratoires).

Concernant ce dernier, cela pourrait changer avec le nouveau règlement REACH sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques. C'est en matière de BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation) que la croissance est la plus forte en ce moment suite à l'ouverture récente du schéma réglementaire, avec un objectif d'une centaine d'organismes évalués en 2009.

La Lettre Cofrac Dans les mois qui viennent, quels seraient à votre avis les domaines qui pourraient amener de nouveaux développements pour le pôle ?

Hélène Mehay J'en vois plusieurs. Tout d'abord, je pense que 2008 sera marquée par la problématique de la surveillance de la qualité de l'air intérieur, notamment micro-biologique (les salles propres par exemple). Je constate aussi un intérêt croissant pour tout ce qui concerne les

prélèvements d'eau et de matrices solides de l'environnement (boues, sols, sédiments). La politique prélèvement/échantillonnage, actuellement en cours d'élaboration, devrait voir le jour en 2008 et

faciliter l'accréditation pour cette activité. Enfin, il y a un autre développement qui s'annonce à plus long terme : celui concernant l'accréditation des producteurs de matériaux de référence, lorsque les travaux portant sur l'établissement d'une norme d'accréditation (résultant de la révision du guide ISO/CEI 34) auront abouti. ■

« Un marché qui connaît de multiples regroupements »

« Surveillance de la qualité de l'air intérieur prévue en 2008 »

I Inspection/Laboratoires

Des changements dans la continuité

Plusieurs changements sont sur le point d'avoir lieu en section Inspection et en section Laboratoires au Cofrac.



Jean-François Moro, responsable de la section Laboratoires, quittera en effet prochainement le Cofrac pour de nouveaux horizons professionnels. C'est Laurent Vinson, actuel responsable de la section Inspection, qui lui succèdera à ce poste dès début avril. Il sera lui-même remplacé à la tête de la section Inspection par Carole Toussaint, actuelle responsable du pôle Physique-Électricité au sein de la section

Laboratoires.

Après dix années passées au Cofrac, d'abord en tant que responsable d'accréditation, puis en tant que responsable de pôle, et, pour finir, en tant que responsable de la section Laboratoires depuis 2002, Jean-François Moro laisse les clés de la section Laboratoires à son collègue de la rue Biscornet. Dix années qui lui auront permis de rencontrer quelques personnalités marquantes (il cite notamment Marc Himbert, professeur au CNAM et président du comité de section Laboratoires, Marc Mortureux, ex-directeur général du LNE, et aussi Philippe Masson, consultant auquel a fait appel le Cofrac lors de la réforme évoquée ci-après) et dont il retiendra pour l'essentiel la réforme menée à bien opérant la fusion des sections étalonnage et essais tout comme son corollaire, à savoir le développement mené en faveur des portées flexibles. Notant au passage « le changement de modèle économique du Cofrac de plus en plus utilisé par les pouvoirs publics comme levier de promotion de la reconnaissance de la compétence », il juge aujourd'hui les fondations solides et la section Laboratoires dotée d'une base documentaire significative.



Entré au Cofrac en 1996 comme responsable d'accréditation à la section Inspection, **Laurent Vinson** prend en charge ladite section en 2003. À l'actif de son bilan, il met en avant le fort développement de la section en termes de nombre de nouveaux domaines (dont le contrôle technique véhicules lourds pour le compte du ministère chargé des Transports ou le contrôle des tours aéroréfrigérantes pour le Medad) et

de nombre d'accrédités (aujourd'hui proche de 240 représentant près de 1 000 sites et plus de 10 000 inspecteurs travaillant sous accréditation) et le fait d'avoir créé des programmes d'accréditation à chaque nouveau développement dans une

section qui n'en comportait aucun à son arrivée.

Il ajoute que la section Inspection et toute son équipe, qu'il souhaite à cette occasion chaleureusement remercier, est selon lui promise à un bel avenir avec des perspectives d'accréditation dans le domaine du contrôle technique des véhicules légers ou les développements en cours dans des domaines de l'Environnement, de l'Agro-alimentaire ou de la Santé. « Ce changement de poste me paraît intéressant dans une structure comme le Cofrac qui avait tendance à fonctionner dans un certain cloisonnement entre sections, ce qui nous avait d'ailleurs été signalé par nos homologues lors de l'évaluation par les pairs réalisée par EA en 2004. Cela a déjà changé avec le réseau Qualité qui a réussi à faire en sorte d'harmoniser pas mal de dispositions (règlements d'accréditation, règlements de fonctionnement des commissions, modalités de solde des écarts...). Nous avons tout à gagner à créer ces passerelles internes : Carole va pouvoir apporter son expertise propre par exemple en matière de métrologie, de mon côté, je souhaite faire partager à l'équipe de la section Laboratoires mon expérience de l'évaluation de la conformité dans des secteurs variés ou encore sur un plan plus pratique celle du déploiement du nouveau système d'information. »



Pour **Carole Toussaint**, au Cofrac depuis douze ans (cinq en tant que responsable d'accréditation, sept comme responsable de pôle), toujours au sein de la section Laboratoires, la motivation est avant tout de pouvoir évoluer dans une entreprise dans laquelle elle se sent bien « au sein d'une structure qui porte des valeurs que je partage et que je sais amenée à se développer, grâce notamment à la confiance que les pouvoirs publics

ont placée en elle et au cadre européen de l'accréditation qui va aussi en ce sens ». Elle rappelle également que ce passage d'une section à l'autre, outre la connaissance des personnes et du système qualité commun à l'ensemble des sections du Cofrac, comporte des passerelles techniques puisque l'accréditation dans le domaine du contrôle qualité des dispositifs médicaux a, un temps, été envisagée au pôle Physique-Électricité avant d'être affectée à la section Inspection. Un nouveau départ sous forme de challenge à la découverte de nouveaux secteurs d'activité mais avec les avantages de la connaissance des personnes comme des process et d'un historique riche. ■

Ressources

Profils

Clotilde André, de formation universitaire en biologie (DEA), a travaillé au sein de plusieurs laboratoires de l'Institut national de la transfusion sanguine (INTS) avant de rejoindre le Cofrac. Elle a pris en charge les dossiers d'accréditation du secteur Santé animale du pôle Biologie-Biochimie.

Frédéric Bourgeois a, quant à lui, rejoint la section Inspection. Il a repris la gestion des accréditations pour les activités Installations électriques, Contrôle technique construction et Sécurité incendie. Issu d'une formation universitaire en métallurgie (DESS), il a exercé auparavant des fonctions d'ingénieur qualité à l'Apave.

Philippe Cassan, qui gérait auparavant ces domaines d'activité, a pris de nouvelles fonctions au sein de la section.

Nominations

Inspection

Benjamin Frugier, Fédération des industries mécaniques, adjoint au directeur du Pôle technique, a rejoint le comité de section depuis le 15 janvier 2008 en remplacement de M. Philippe Contet.

Cécile Laugier, EDF, directrice adjointe, a rejoint le comité de section depuis le 18 décembre 2007 en remplacement de M. Pierre Vidal. ■

Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement

Jean-Claude Gaillard, Société nationale des ingénieurs de France, président de la Commission nationale de certification, a rejoint le comité de section depuis le 15 janvier 2008.

Hélène Debernardi, Direction générale de l'alimentation, adjointe à la sous-direction de la réglementation de la recherche et de la coordination des contrôles, a rejoint le comité de section depuis le 15 janvier 2008 en remplacement de Caroline Quinio. ■

Laboratoires

Laurent Bazin, Direction générale de l'alimentation, chef du bureau de la Qualité et de la Coordination des Contrôles, a rejoint le comité de section depuis le 15 janvier 2008 en remplacement de Thierry Badin de Montjoye.

Line Legrand, Direction générale de la santé, pharmacien inspecteur de santé publique au bureau Qualité des pratiques et des recherches biomédicales, a rejoint le comité de section depuis le 15 janvier 2008, en remplacement de Marianne Deschenes. ■

Calendrier

Réunions Cofrac

Mars

- 10 Comité de section Certification de Produits et Services
- 11 Comité de section Laboratoires
- 11 Comité de section Certification d'Entreprises et de personnels et Environnement
- 14 Comité de section Inspection
- 27 Conseil d'administration

Réunions internationales

Mars

ILAC

- 3-4 ILAC Executive Committee – Amsterdam
- 5-6 ILAC ARC – Amsterdam
- 5-6 ILAC/BIPM/OIML – Paris
- 7 ILAC : JWG A series – Amsterdam

IAF

- 3-7 IAF Technical Committee – Bonn
- 5 APLAC IAF Workshop – Bonn

EA

- 11-13 EA Laboratory Committee – Athènes

Conférence internationale sur les outils informatiques et mathématiques avancés dans les Essais et la Métrologie

ENS Cachan, Paris, France, 23-25 juin 2008

Organisée par IMEKO TC21 « Outils Mathématiques pour les Mesures » (<http://www.imeko-tc21.org>) et CFM « Collège français de métrologie » (www.cfm-metrologie.com)

Présidée par Franco Pavese (TC21, INRIM, Italie), Jean-Marc Linares (CFM, université Aix-Marseille II, France)

L'objectif de cette conférence est de fournir aux acteurs mondiaux de la métrologie et des essais l'opportunité de s'engager avec des mathématiciens, des statisticiens et des ingénieurs software issus de la recherche expérimentale dans les domaines suivants : statistiques avancées, logiciels de métrologie, méthodes numériques et techniques de fusions de bases de données, de design et d'analyses de comparaisons interlaboratoires.

Contacts

Administration : sandrine.gazal@wanadoo.fr

Secrétariat scientifique : jean-marc.linares@univmed.fr